

Le Budget...

La municipalité a voté son budget 2022 le 12 avril 2022.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

Adopté à l'unanimité des membres, le budget de Fonctionnement s'élève à 1 351 840,56 Euros et le budget Investissement s'élève à 1 463 195,24 Euros. Les principales dépenses Investissement de l'année 2022 sont :

- l'achat d'un tracteur
- les travaux de voirie en enrobé
- l'extension des locaux administratifs
- la création d'un local commercial

Projet de salle polyvalente ...

Comme présenté dans la précédente édition du bulletin municipal, la commune de Moulon s'est portée acquéreur de parcelles situées au lieu-dit « Pellet » (Route de Tizac) appartenant à Monsieur Pierre Robert pour une superficie totale de 70 ares et 73 centiares.

Votre municipalité avait mis en avant cet engagement lors de son élection et nous tenons maintenant parole. Ainsi une nouvelle salle polyvalente, conviviale et fonctionnelle, verra le jour sur votre commune.

Ce projet nécessitait avant tout un emplacement et c'est maintenant chose faite avec l'acquisition de ce terrain. Les prochaines étapes nécessiteront l'implication d'une commission dédiée qui devra sélectionner les différents acteurs et partenaires de ce beau projet.

Afin d'en comprendre les contours, vous trouverez ci-dessous des images du terrain récemment acquis.

Enfin, la municipalité et la commission dédiée s'engagent à vous tenir informés de l'avancement au travers des prochaines éditions de ce journal.



Vue aérienne à l'échelle du quartier



Plan du terrain acquis entouré de vert

